



**2018/2197(DEC)**

10.1.2019

# **AVIS**

de la commission de la pêche

à l'intention de la commission du contrôle budgétaire

concernant la décharge sur l'exécution du budget de l'Agence européenne de  
contrôle des pêches (AECF) pour l'exercice 2017  
(2018/2197(DEC))

Rapporteur pour avis: José Blanco López

PA\_NonLeg

## SUGGESTIONS

La commission de la pêche invite la commission du contrôle budgétaire, compétente au fond, à incorporer dans la proposition de résolution qu'elle adoptera les suggestions suivantes:

1. prend acte du rapport annuel de la Cour des comptes sur l'exercice 2017 de l'Agence ainsi que du rapport annuel d'activité 2017 de l'Agence;
2. exprime sa satisfaction quant à la déclaration de la Cour des comptes concernant la légalité et la régularité des opérations relatives aux comptes annuels pour l'exercice 2017;
3. salue l'augmentation importante du budget de l'Agence en 2017 (+86 % par rapport à 2016), avec une hausse du budget opérationnel de 295 % et le recrutement net de 10 agents statutaires supplémentaires (soit une hausse de 20 %);
4. souligne que 2017 a été une année exceptionnelle pour l'Agence qui, forte de son budget accru, a largement contribué à l'institution d'un corps européen de garde-côtes;
5. constate que, malgré l'augmentation considérable de son budget, avec les difficultés que cela suppose, l'Agence est parvenue à maintenir un taux d'exécution budgétaire de 99 % pour les engagements et de 74 % pour les paiements; souligne que, par des efforts de rationalisation et d'efficacité (95 % des transactions financières se font désormais par voie électronique), l'Agence est parvenue à faire face, l'an dernier, à une hausse des paiements de 15 %, sans ressources humaines supplémentaires;
6. convient qu'il était difficile de maintenir un rythme d'inspections aussi élevé qu'en 2016, dans le contexte de la coopération européenne sur les fonctions de garde-côtes;
7. fait remarquer que la politique migratoire de l'Union, en particulier la création du corps européen de garde-frontières et de garde-côtes, qui s'inscrit dans le cadre d'une amélioration globale de la fonction de garde-côtes, implique de nouvelles tâches d'inspection et nécessite une coopération accrue de la part de l'Agence, qui aura donc besoin de moyens financiers supplémentaires et de ressources humaines et techniques renforcées;
8. souligne que l'Agence devrait être dotée de ressources suffisantes pour mener de nouveaux types d'opérations visant à fermer les routes empruntées par les passeurs et à utiliser les données fournies par les systèmes de comptes rendus des navires afin de repérer les bateaux transportant des migrants;
9. insiste néanmoins sur l'importance capitale des activités d'inspection dans le contexte de la mise en œuvre de l'obligation de débarquement;
10. est dès lors très favorable à de nouvelles augmentations du budget au cours des prochaines années (l'Agence restant au 25<sup>e</sup> rang des 41 agences de l'Union au regard de la contribution du budget européen);

11. souligne qu'il sera nécessaire d'accroître, dans les années à venir, les crédits budgétaires de l'Agence destinés aux opérations de surveillance de la pêche;
12. souligne en outre la nécessité d'allouer encore davantage de ressources à l'Agence pour lui permettre de faire face à l'augmentation de la charge de travail associée au retrait du Royaume-Uni de l'Union et aux conséquences majeures que celui-ci pourrait avoir sur le cadre de contrôle des pêches;
13. invite l'Agence à renforcer encore sa politique d'équilibre hommes-femmes afin de dépasser le caractère traditionnellement masculin du secteur dont sont issus ses experts; fait remarquer que, malgré la prévalence des femmes au sein du personnel subordonné au directeur exécutif et dans l'unité des ressources et des technologies de l'information, seuls 22 % des fonctionnaires des grades AD8 et supérieurs sont des femmes;
14. propose une fois encore d'intégrer un député du Parlement européen au conseil d'administration de l'Agence afin d'en renforcer la transparence institutionnelle, notamment en ce qui concerne l'approbation du budget; propose que ce député soit désigné au sein de la commission de la pêche du Parlement européen.

**INFORMATIONS SUR L'ADOPTION  
PAR LA COMMISSION SAISIE POUR AVIS**

<b>Date de l'adoption</b>	10.1.2019
<b>Résultat du vote final</b>	+: 17 -: 2 0: 3
<b>Membres présents au moment du vote final</b>	Marco Affronte, Clara Eugenia Aguilera García, Renata Briano, David Coburn, Diane Dodds, Sylvie Goddyn, Carlos Iturgaiz, Werner Kuhn, António Marinho e Pinto, Gabriel Mato, Norica Nicolai, Annie Schreijer-Pierik, Ricardo Serrão Santos, Isabelle Thomas, Peter van Dalen, Jarosław Wałęsa
<b>Suppléants présents au moment du vote final</b>	José Blanco López, Ole Christensen, Norbert Erdős, Jens Gieseke, Czesław Hoc, Nosheena Mobarik
<b>Suppléants (art. 200, par. 2) présents au moment du vote final</b>	Tilly Metz

**VOTE FINAL PAR APPEL NOMINAL  
EN COMMISSION SAISIE POUR AVIS**

<b>17</b>	<b>+</b>
ALDE	António Marinho e Pinto, Norica Nicolai
PPE	Norbert Erdős, Jens Gieseke, Carlos Iturgaiz, Werner Kuhn, Gabriel Mato, Annie Schreijer Pierik, Jarosław Wałęsa
S&D	Clara Eugenia Aguilera García, José Blanco López, Renata Briano, Ole Christensen, Ricardo Serrão Santos, Isabelle Thomas
VERTS/ALE	Marco Affronte, Tilly Metz

<b>2</b>	<b>-</b>
EFDD	David Coburn, Sylvie Goddyn

<b>3</b>	<b>0</b>
ECR	Peter van Dalen, Czesław Hoc, Nosheena Mobarik

Légende des signes utilisés:

+ : pour

- : contre

0 : abstention